Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 14 (1934)
Heft: 6

Register: Rapport du trésorier de la section

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport du Trésorier de la Section[1]

Messieurs,

Les comptes de l'exercice 1933 sont les suivants :

RECETTES

Cotisations	Fr.	14.335 90
Versements Paris		8.000 »
Divers		100 »
En caisse 1-1-33		117 50
En caisse 31-12-33		22.553 40
A déduire		665 55
Total	Fr.	21.887 85

DÉPENSES

Nettoyage	Fr.	490 »
Secrétariat		15.800 »
Affranchissements		847 35
Fournitures		645 25
Part Fédération		600 »
Loyer		2.000 »
Déplacements		227 50
Frais divers		1.277 75
Total	Fr.	21.887 85

Récapitulation des comptes en 1932 et 1933 :

		1932	1933
Cotisations	Fr.	12.150	14.335
Total des dépenses		14.527	21.887

Ainsi qu'il en a été fait mention, dans le rapport du Comité dont lecture vient de vous être donnée par notre Président, les défections qui se sont produites dans l'effectif de nos membres sont dues, pour quelques-unes, à des causes inéluctables, mais pour la plupart d'entre elles, à des radiations d'office, en suite de non-régularisation des modalités arriérées.

De nouveaux adhérents ont été recrutés en nombre suffisant pour maintenir l'effectif de la Section comparativement à fin 1932, ce qui explique encore l'accroissement de 2.185 francs du produit des cotisations.

En ce qui concerne l'augmentation des dépenses pour 1933 de 7.360 francs par rapport à 1932, elle est due notamment à la réorganisation du Secrétariat qui a nécessité l'engagement de notre nouveau Secrétaire permanent, et à l'accroissement des frais de bureau. Ces derniers sont en quelque sorte le reflet de la reprise sensible d'activité du Secrétariat.

La subvention de 10.000 francs, au maximum, accordée en principe par Paris pour chaque exercice, n'a toutefois pas été épuisée et il convient de fournir un sérieux effort pour arriver insensiblement à réduire l'importance de ce secours. Or, la seule ressource tangible doit être recherchée dans l'augmentation du total des cotisations, car les recettes diverses provenant d'honoraires sont négligeables. Il n'est guère concevable d'exercer une compression sur un poste quelconque des dépenses, mais prudent, au contraire, de prévoir pour 1934 un chiffre plus élevé des sorties.

Mon devoir est donc de souligner l'absolue nécessité de renforcer l'effectif de notre Section en faisant appel à la collaboration active de chacun.

Le Trésorier,
O. BŒSIGER.

(1) Lu à l'Assemblée Générale tenue par les membres de cette Section, le 19 avril 1934.